

Le(s) soussigné(s): MMC et DI GENDUNI P. OFE	
Demeurant(s):	
Demeurant(s): Reconnaît (ssent) avoir visité le S/07/21 à 18670 par l'intermédiaire de l'agence immobilière ARAFIM, le bien Mandat N°25 35 3 ci-après désigné: Inc. villa la luel de l'emm des vies de l'estre sui un torron de 900.25 Sich on Capastia le N° F1 682 31110 Juget de Que less	0
I'me villa la cuel de charmen des vies de l'estre sui un la llor de sone	Nage .
sich on Cadastrale NO A 682 3MMo fuget de Tuchen	
Le(s) soussigne(s) a(ont) pu visiter le bien objet de la presente outre autant de kos qu'il(s) i atomi;	
souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Il(s) a(ont) obtenu les réponses aux questions qu'il(s) a(ont) soulevées et a(ont) même pu visiter avec une ou plusieurs entreprises de leur choix pour procéder	
à l'évaluation des travaux ou aménagements éventuellement envisagés.	
En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :	
Prix net vendeur:	
Honoraires d'agence	
Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur: 332 000€ (en lettres):	
Le paiement se décomposera de la façon suivante :	
- % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de	
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de €	
A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.	
Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non	
avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.	
D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation	
pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.	
Cette requête sera obligatoirement adressée à : ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000	
TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.	
L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours,	
et sera réputée irrévocable pour les deux parties. Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient	
transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.	
Fait à, LUCHEN le <b>E</b> 107 /2022.  L'acquéreur, Pour ABAFIM Le vendeur,	
(Offre d'achat soumise Le négociateur, (Acceptation de l'offre	
aux présentes conditions) aux présentes conditions)	
(1) Condition suspensive	

Soup Motul d'Orlet on d'in prêt bancare d'un montant de 33.2.000 lurin d'une chin et de 15 avos à la riginque sour or et un luant les préces sou van le mentées : le salont, la salle à Rager 3 chambres et les luminaires.

ABAFIM 16 avenue de la Marne 65000

05.62.34.54.54